

Communauté de Communes composée de 17 communes  
pour 39 000 habitants à 20 km au nord-ouest de LYON



## **Recrutement**

**Un(e) chef.fe de projet Aménagement urbain (H/F)**

**Remplacement d'un agent en congé maternité (CDD 8 mois ½)**

### **Emploi**

---

Cadre d'emploi : Ingénieur territorial (cat. A)

Service : Pôle Développement – Service Aménagement

Temps de travail : 35h - temps complet

Début du poste : mercredi 1 juillet 2026

Fin du poste : vendredi 12 mars 2027

### **Contexte**

---

Situé à proximité immédiate de la Métropole de Lyon, des Monts du Lyonnais et du Beaujolais, le territoire de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle (CCPA) est composé de communes urbaines et rurales.

La CCPA souhaite apporter un soutien aux communes sur leurs projets d'aménagement et de renouvellement urbains. Dans ce cadre, un poste de chef de projets Aménagement urbain a été créé en 2025. Ses missions portent à la fois :

- sur l'ensemble des communes de la CCPA, où il s'agit d'accompagner les élus dans la réflexion et la mise en œuvre de leurs projets d'aménagement (requalification d'espaces publics, végétalisation de cours d'école, reconversion de bâtis en friche) en associant les services de la CCPA concernés (habitat, commerce, mobilité, assainissement, voirie, ...).

- sur la commune de L'Arbresle, ville centre de la communauté de communes – Petite Ville de demain, pour piloter deux projets de renouvellement urbain déjà identifiés.

- le Chambard, quartier de logements sociaux à proximité du centre-ville qui fait l'objet d'un projet de renouvellement urbain en partenariat avec le bailleur

- deux Fleuves Rhône Habitat (enjeux de rééquilibrage social, de réaménagement et requalification des espaces publics du quartier, de liaison avec le centre-ville)

- les Vernays, quartier mixte (habitat, artisanat, commerces) situé entre le centre-ville, la gare, la rivière Brévenne et la zone d'activité économique des Martinets, qui compte aujourd'hui de nombreuses friches et dents creuses à exploiter.

Dans ce contexte, la Communauté de communes du Pays de L'Arbresle (CCPA) recrute, pour un remplacement de 8,5 mois un(e) chef.fe de projet Aménagement urbain pour apporter un appui technique aux communes de la CCPA sur des projets d'aménagement et piloter ces deux projets de renouvellement urbain à L'Arbresle.

## **Missions**

---

Partie prenante du service Aménagement et placé(e) sous la responsabilité hiérarchique du Directeur du Pôle Développement, les missions se répartissent ainsi :

### **1) Appui technique aux autres communes de la CCPA sur des projets d'aménagement – 40 % du temps dédié**

*Les projets de communes qui sont accompagnés par la CCPA sont validés conjointement par les communes et la CCPA. 3 à 4 projets sont ainsi accompagnés de façon simultanée et peuvent couvrir un ou plusieurs champs précisés ci-après.*

- Appui à la formulation / décision (objectifs, périmètre d'intervention, priorisation, cohérence avec les documents d'urbanisme)
- Appui à la réalisation d'un diagnostic sommaire (analyse urbaine et paysagère ; analyse des usages et dysfonctionnements)
- Appui à la définition du programme (besoins, objectifs, enveloppe financière, phasage, partenaires à associer)
- Appui à la concertation (élus, habitants...)
- Appui au montage opérationnel (mode de réalisation, phasage)
- Appui au montage de dossiers d'aides/subventions
- Appui à la rédaction des pièces de marché (rédaction ou relecture d'un CCTP, aide à la définition des critères de sélection)
- Appui à l'analyse technique des offres et à la rédaction de la note d'analyse

### **2) Pilotage des projets de renouvellement urbain de L'Arbresle (quartier du Chambard et quartier des Vernays) – 40 % du temps dédié**

- Comprendre les enjeux, les attentes et les priorités de la commune en matière d'aménagement au regard des projets déjà engagés et de son rôle de centralité
- Comprendre, analyser et prendre en compte les différentes études d'aménagement déjà menées par la commune et la CCPA et valider les attendus et priorités.
- Piloter techniquement et administrativement les études (diagnostic, études préalables, techniques de programmation urbaine et pré-opérationnelle et projets urbains)

- Participer à la définition des modes opératoires des projets : stratégie foncière, renouvellement urbain, recherches de partenariats publics et/ou privés, modes de financement
- Accompagner à la décision politique pour valider des scénarios d'aménagement réalistes tenant compte des priorités de la commune, de la faisabilité technique, financière et des calendriers de réalisation.
- Définir le besoin, le type de procédure et rédiger les cahiers des charges techniques des marchés, contrats d'aménagement, ...
- Coordonner l'avancement des études en lien avec les partenaires (Services de l'Etat, aménageurs, EPORA, SPL Pacte Rhône, Deux Fleuves Rhône Habitat...), les services de la commune et de la CCPA
- Assurer une animation et un pilotage des projets en veillant à s'appuyer sur les compétences des différents services de la commune, de la CCPA et des différents partenaires (Département, Services de l'Etat, EPORA, SPL, SYRIBT, Syder, concessionnaires, bureaux d'études, ...)

### **3) Temps technique transversal au sein de la CCPA – 20 % du temps dédié**

- Appui technique sur d'autres projets de la CCPA avec la compétence Aménagement

#### **Profil souhaité**

---

- Diplômé(e) d'une école nationale supérieure d'architecture, de paysage ou titulaire d'un master en aménagement/urbanisme
- Expérience solide dans le portage de projet d'aménagement/renouvellement urbain
- Maîtrise du mode projet et fortes capacités de suivi/pilotage de projets d'aménagement/renouvellement urbain
- Bonne connaissance de la réglementation en urbanisme, des acteurs de l'aménagement et des partenariats possibles
- Bonne connaissance du fonctionnement des collectivités
- Capacité de se positionner en appui et accompagnement auprès des élus et équipes pour la gestion de projet

Des aptitudes professionnelles et savoir-être suivants :

- Aptitude à l'écoute, la négociation et la concertation
- Rigueur, organisation et autonomie
- Prise d'initiative et capacité d'adaptation
- Disponibilité et réactivité

- Travail en équipe et en transversalité avec les services

Des acquis professionnels et savoir-faire suivants :

- Capacités d'analyse et de synthèse associées à des qualités rédactionnelles pour l'élaboration de notes, cahier des charges, rapports, comptes rendus, etc.
- Animation et conduite de réunions
- Maîtrise des logiciels de bureautique, de messagerie

Permis de conduire B.

### **Rémunération et conditions de travail**

---

Rémunération statutaire (35h hebdomadaire ou 39h avec 23 ARTT/an) + régime indemnitaire + actions sociales.

Actions sociales : CNAS, AOC, participation employeur prévoyance, tickets restaurants, forfait mobilité durable, participation employeur mutuelle santé

Type de contrat : CDD dans le cadre d'un remplacement agent

Travail réparti entre le siège de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle, la Mairie de L'Arbresle (1 jour) et les Mairies des autres communes selon les projets.

Moyens mis à disposition du poste : ordinateur portable, téléphone portable, véhicule en pool

Spécificités du poste : déplacements sur tout le territoire, réunions/événements possibles en soirée,

Télétravail possible 1 jour par semaine (à partir d'un mois de présence dans la collectivité)

### **Pour candidater**

---

Nous vous remercions d'adresser votre lettre de motivation + CV à l'adresse suivante :

Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle - Monsieur le Président 117 rue Pierre Passemard - 69210 L'ARBRESLE ou par mail à [emploi.ccpa@paysdelarbresle.fr](mailto:emploi.ccpa@paysdelarbresle.fr)

Renseignements administratifs : Léa BABOU – 07 61 68 09 10

Renseignement sur le poste : Simon PEYRACHE – 06 40 39 66 52